

## Surveillance SBV congénital

### Fiche de commémoratifs - Saison 2014/2015

#### Attention :

- Cette fiche ne doit être renseignée qu'en cas d'observation d'au moins un veau ou d'au moins 2 agneaux ou chevreaux d'un même élevage présentant une ou plusieurs des malformations suivantes :
  - Déformation ou blocage de l'articulation d'un ou plusieurs membres (arthrogrypose)
  - Malformation de la colonne vertébrale (scoliose, cyphose)
  - Anomalie du port de la tête (torticolis)
  - Raccourcissement de la mâchoire inférieure (brachygnathie)
  - « Grosse tête » (hydrocéphalie)
- Une seule suspicion par élevage et par saison de surveillance
- Seules les suspicions accompagnées d'une déclaration d'avortement au titre de la surveillance de la brucellose seront prises en charge

#### Vétérinaire

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° d'Ordre : \_\_\_\_\_

#### Informations recueillies

- Date de la visite : \_\_\_\_\_
- Numéro EDE de l'exploitation : \_\_\_\_\_ Espèce atteinte : Bovins  Ovins  Caprins
- Malformation(s) observée(s) :
 

✓ Déformation ou blocage de l'articulation d'un ou plusieurs membres (arthrogrypose)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
✓ Malformation de la colonne vertébrale (scoliose, cyphose)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
✓ Anomalie du port de la tête (torticolis)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
✓ Raccourcissement de la mâchoire inférieure (brachygnathie)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
✓ « Grosse tête » (hydrocéphalie)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
- N° identification du produit ou de sa mère : \_\_\_\_\_
- Nature du prélèvement réalisé :
 

Prise de sang sur le produit avant prise de colostrum <input type="checkbox"/>	Prélèvement de cerveau <input type="checkbox"/>
--	---

**Signature de l'éleveur**, qui accepte la transmission des résultats au GDS

**Signature du vétérinaire**, qui atteste les informations décrites ci-dessus

Pour tout renseignement, SVP contacter le GDS du département